Travail de groupe : Domaines d’une analyse
de genre et de pouvoir

Durée prévue : 25 min.

Objectif : se familiariser avec les éléments clés d’une analyse de genre et de pouvoir

* Divisez les participants en groupes. ​
* Fournissez aux groupes des copies imprimées du scénario Gardénie (voir ci-dessous). ​
* Laissez les participants réfléchir en groupes à la question suivante :
	+ Quels sont les principaux aspects que vous choisiriez d’analyser à partir des différents domaines d’une analyse de genre et de pouvoir dans le contexte de la Gardénie ?
* Si nécessaire, rappelez aux participants les six domaines de l’analyse de genre et de pouvoir (voir ci-dessous les considérations clés). ​
* Encouragez les groupes à utiliser un tableau de papier s’ils le souhaitent. ​
* Prévoyez du temps à la fin pour laisser les groupes en plénière formuler des commentaires, ainsi que pour présenter leurs principales observations et leurs réponses à la question. ​

Considérations clés :

* Lois, politiques, réglementations et pratiques institutionnelles :législation/réglementation du travail pour les réfugiés ; fermeture des écoles pendant la pandémie ; âge légal du mariage, obligation de déclaration. ​
* Normes sociales :rôles de genre qui confinent les femmes à un rôle reproductif tandis que les hommes sont considérés comme le segment productif de la société ; normes sociales qui limitent la mobilité des femmes et des filles ; refus d’accès à l’école et à l’enseignement supérieur pour les filles (par opposition aux garçons) ; limitation des déplacements et des contacts sociaux ainsi que de l’accès aux services de santé génésique pour les filles non mariées ; normes sociales encourageant les mariages précoces bien qu’ils soient illégaux dans le pays ; stigmatisation associée à la recherche d’aide ; crimes d’honneur.
* Rôles, responsabilités et emploi du temps : rôle reproductif des femmes et des filles par rapport au rôle productif des hommes, refus d’accès à l’école et à l’enseignement supérieur pour les filles (par opposition aux garçons) ; limitation des déplacements et des contacts sociaux ainsi que de l’accès aux services de santé génésique pour les filles non mariées.
* Modèles de prise de décision :limitation de la capacité des femmes et des filles (en particulier) à prendre des décisions librement, à exercer un pouvoir sur leur corps, à contrôler et à influencer les autres.
* Accès aux ressources et contrôle des ressources :limitation de l’accès des femmes et des filles (en particulier) aux ressources, de leur utilisation et/ou de leur contrôle de ces ressources (actifs, éducation, santé sexuelle et génésique, et information). Le refus de ressources est tellement normalisé au sein des communautés que les femmes et les filles ignorent souvent que ces incidents constituent une forme de VBG.
* Sécurité, dignité et bien-être :accès limité des femmes et des filles aux services de lutte contre la VBG, les crimes d’honneur, les mariages précoces, la mobilité limitée et les risques accrus à la maison. ​

*IMPRIMÉ -* **Scénario Gardénie**

Douze ans après le début de la crise farménienne, les réfugiés sont toujours en exil alors que leur pays reste confronté à un conflit prolongé et à une énorme crise humanitaire. En Gardénie voisine, plus de 80 % des réfugiés enregistrés vivent en dehors des camps, principalement dans les zones urbaines et rurales.  ​

​

Les réfugiés farméniens sont légalement autorisés à travailler en Gardénie. Pour les femmes, les possibilités d’emploi et de création de revenus continuent d’être régies par les attentes de la société, qui veut qu’elles remplissent leur rôle de genre. La participation des femmes au marché du travail est limitée par les restrictions imposées à leurs déplacements et à leurs interactions sociales sous prétexte de les protéger contre les abus et le harcèlement sexuels, les charges domestiques et le soutien à l’éducation des enfants en raison de la fermeture des écoles pendant la pandémie à laquelle le pays vient d’être confronté.  ​

​

En 2022, près de 95 % des cas déclarés de survivant(e)s de la VBG assistés par des organisations fournissant des services de gestion de cas étaient des femmes, ce qui correspond aux tendances mondiales en matière de VBG, qui soulignent que les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par la VBG. Le domicile reste peu sûr pour les femmes et les filles, car environ 86 % des auteurs d’infractions sont des partenaires intimes.  ​

​

Les comportements de contrôle signalés par les filles comprennent le refus de les laisser accéder à l’école et à l’enseignement supérieur, la limitation des déplacements et des contacts sociaux, ainsi que l’accès aux services de santé génésique pour les filles non mariées. Les maris ou les hommes de la famille empêchent également les filles de participer à des activités d’autonomisation des filles et à d’autres services. Le refus de ressources est donc normalisé au sein des communautés, et les femmes et les filles ignorent souvent que ces incidents constituent une violence basée sur le genre. Les mariages précoces constituent le plus grand nombre de mariages forcés et touchent principalement les filles de 15 à 17 ans, bien qu’ils soient illégaux dans le pays.  ​

​

Les agressions sexuelles et les viols constituent certaines des formes les plus graves de VBG, avec des conséquences potentiellement mortelles, mais ce sont les formes de violence les moins signalées. La stigmatisation associée à la recherche d’aide en cas de violence sexuelle et la crainte d’un signalement obligatoire à la police constituent un obstacle majeur à la capacité des survivant(e)s à se manifester, sans compter le risque de subir un crime d’honneur.  ​

​

​